



**ADDITIF N°003 DU 15 SEPTEMBRE 2025  
RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**Au lieu de lire :**

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/25 DU 21 AOUT 2025 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE: CARREFOUR BASOUGA- CABO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE

**Financement : FONDS PROPRES DE LA COMMUNE, EXERCICE 2025**

**PIECE N° 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**11-Remise des offres**

-Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Bondjock au plus tard le 17/09/2025 à 12 heures contre récépissé et devront porter la mention

**12-Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps le 17/09/ 2025 à 13 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de BONDJOCK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

**14-Critère d'évaluation**



**Critères éliminatoires**

- A. Absence dans l'offre ou non-conformité du cautionnement de soumission timbré délivré par la CDEC à l'ouverture des plis;
- B. la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- C. des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- D. la non-conformité de l'offre (absence d'un ou de plusieurs éléments constitutifs des volumes 2, 3 et 4) ;
- E. l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années
- F. le non-respect du format de fichier des offres (en cas de soumission par voie électronique).
- G. Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, une note inférieure à 75% d'éléments positifs, soit 18 éléments positifs (oui) sur les 24.

**9 Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

**PIECE N° 3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)**

**11-Remise des offres**

-Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Bondjock au plus tard le 17/09/2025 à 12 heures contre récépissé et devront porter la mention

**13-Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps le 17/09/ 2025 à 13 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de BONDJOCK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

**13.2- Deuxième étape : Évaluation des offres techniques (Volume B)**

Sur la base du barème de notation figurant ci-dessous, la Sous-Commission d'Analyse évaluera les Offres Techniques pour faire ressortir les soumissionnaires présentant des offres acceptables, c'est-à-dire celles dont le nombre de oui est supérieur ou égal 80% (soit 19 oui/24).

Les soumissionnaires seront évalués sur les critères suivants :



#### **Critères éliminatoires**

- A. Absence dans l'offre ou non-conformité du cautionnement de soumission timbré délivré par la CDEC à l'ouverture des plis;
- B. la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- C. des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- D. la non-conformité de l'offre (absence d'un ou de plusieurs éléments constitutifs des volumes 2, 3 et 4) ;
- E. l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années
- F. le non-respect du format de fichier des offres (en cas de soumission par voie électronique).
- G. Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, une note inférieure à 75% d'éléments positifs, soit 18 éléments positifs (oui) sur les 24.

## **Lire plutôt :**

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/25 DU 21 AOUT 2025 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE: CARREFOUR BASOUGA- CABO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

**Financement : FONDS PROPRES DE LA COMMUNE, EXERCICE 2025**

**PIECE N° 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

#### **11-Remise des offres**

-Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Bondjock au plus tard le 24/09/2025 à 12 heures contre récépissé et devront porter la mention

#### **12-Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps le 24/09/ 2025 à 13 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de BONDJOCK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

#### **14-Critère d'évaluation**



#### **Critères éliminatoires**

- A. Absence dans l'offre du cautionnement de soumission timbré à l'ouverture des plis;
- B. la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- C. des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- D. la non-conformité de l'offre (absence d'un ou de plusieurs éléments constitutifs des volumes 2, 3 et 4) ;
- E. l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années
- F. le non-respect du format de fichier des offres (en cas de soumission par voie électronique).
- G. Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, une note inférieure à 75% d'éléments positifs, soit 18 éléments positifs (oui) sur les 24

#### **9 Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot

**PIECE N° 3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)**

#### **Article 11 : Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conforme aux prescriptions du DAO devra être déposée contre récépissé dûment signé à la Mairie de Bondjock au plus tard le 24 septembre 2025 à 12 heures, heure locale. Elle devra porter la mention :

#### **Article 13 : Ouverture des plis et évaluation des offres**

L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle des réunions de la commune de Bondjock le 24 septembre 2025 à 13 heures précises, heure locale par la Commission de Passation des Marchés, siégeant en présence des soumissionnaires ou de

leurs représentants dûment mandatés et ayant une bonne connaissance du dossier, conformément aux procédures reconnues par le Code des Marchés Publics en vigueur au Cameroun.

Les offres seront ouvertes en un temps et évaluées en trois (03) étapes de la manière suivante

### 13.2- Deuxième étape : Évaluation des offres techniques (Volume B)

Sur la base du barème de notation figurant ci-dessous, la Sous-Commission d'Analyse évaluera les Offres Techniques pour faire ressortir les soumissionnaires présentant des offres acceptables, c'est-à-dire celles dont le nombre de oui est supérieur ou égal 80% (soit 19 oui/24).

Les soumissionnaires seront évalués sur les critères suivants :



#### Critères éliminatoires

- A. Absence dans l'offre du cautionnement de soumission timbré à l'ouverture des plis;
- B. la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- C. des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- D. la non-conformité de l'offre (absence d'un ou de plusieurs éléments constitutifs des volumes 2, 3 et 4) ;
- E. l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années
- F. le non-respect du format de fichier des offres (en cas de soumission par voie électronique).
- G. Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, une note inférieure à 75% d'éléments positifs, soit 18 éléments positifs (oui) sur les 24.

### ANNEXE

Annexe n °6 : modèle de liste de la personne la mobiliser

1. Personnel technique /de gestion
2. Personnel d'appui (siège et local)

Annexe n ° 7 : modèle de cadre du planning

Annexe n ° 8 : modèle de curriculum vitae (c v) du personnel spécialisé proposé

Annexe n ° 10 : Références du candidat

Annexe n ° 11. Descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposé pour accomplir la mission

Annexe n ° 12 modèle de fiche d'information relative au matériel essentiel , le cas échéant

Annexe n ° 13 modèle de déclaration sur l'honneur de visite du site

Fait à BONDJOCK, le 15 SEPT 2025  
LE MAIRE (Autorité Contractante)

#### AMPLIATIONS

- ARMP ;
- Président CIPM/C-BMK ;
- DDMAP/NK ;
- DDTP/NK ;
- Maître d'Ouvrage ;
- Affichage/Archives



*Nguem II Jean-Claude*